

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX Prix maîtrisés

Prévue suivant les dispositions du troisième alinéa de l'article R. 261-13 du C. C. H.

Les jardins de lumière 46-48 Avenue du Lauragais 31320 POMPERTUZAT

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE
2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
3. ANNEXES PRIVATIVES
4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE
6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

Maître d'Ouvrage : SNC 46-48 AVENUE DU LAURAGAIS

Maître d'œuvre conception: JEAN GOMBERT

Maître d'œuvre exécution: ALTERIA

NOTA

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit de modifier en cours des travaux le présent document :

- * dans le cas où les transformations envisagées n'apporteraient aucune diminution dans la qualité des prestations, et seraient nécessitées par des contraintes techniques ou imprévues ;
- * dans les cas de cessation de fabrication de certains matériaux ou de retrait d'agrément du C.S.T.B.

PRESENTATION GENERALE

L'ensemble immobilier est situé 46-48 avenue du lauragais à Pompertuzat (31320)

L'opération répond aux exigences RT2012.

Elle est constituée d'un bâtiment collectif de 7 logements (2 T2, 1 T3, 4 T4) et de 13 places de stationnements (dont une réservée au syndicat des copropriétaires).

Les travaux de construction et d'aménagement seront réalisés dans le respect du Permis de Construire, selon les règles de l'art et dans le cadre de la législation en vigueur.

Les documents descriptifs de l'ensemble immobilier feront l'objet d'un dépôt de pièces chez le Notaire de l'opération.

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1. INFRASTRUCTURE

1.1.1. Fouilles

Décapage et stockage de la terre végétale et évacuation en décharge des terres excédentaires
Terrassement en pleine masse, fouilles en puits pour massifs divers, fouilles en rigoles pour réseaux divers selon études techniques.

1.1.2. Fondations

Réalisation de fondations profondes de type pieux ancrés dans le bon sol ou fondation superficielles selon étude de sol.

1.1.3. Soubassements

Longrines béton ou maçonneries en aggloméré de ciment couronnés par une arase sanitaire

1.1.4. Plancher bas

Dalle portée en béton armée ou plancher reposant sur vide sanitaire, drainage périphérique

1.2. MURS ET OSSATURES

1.2.1. Murs du sous-sol

Sans objet

1.2.1.1. Murs périphériques

Sans objet

1.2.1.2. Murs de refends

Sans objet

1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux)

Maçonnerie en agglomérés pleins ou creux de ciment ou en briques creuses de terre cuite de 20 cm d'épaisseur
Garde-corps métalliques avec remplissage en tôle ou garde-corps béton avec lisse métallique selon plans
Enduit extérieur monocouche teinté dans la masse gratté fin.
Briquettes de parement type briques du Saves (aspect moulé traditionnel)

1.2.3. Murs pignons

Dito 1.2.2.

1.2.4. Murs mitoyens

Sans objet

1.2.5. Murs extérieurs divers (loggias-séchoirs)

Sans objet

1.2.6. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Maçonnerie en blocs agglomérés pleins ou creux de ciment selon étude B.A.
Voiles en béton banché et poteaux en béton armé dimensionnés selon étude B.A.

1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs

1.2.7.1. Entre locaux privatifs contigus

Murs séparatifs entre logements en béton banché ou ponctuellement en cloison SAD (ossature métallique)

1.2.7.2. Entre locaux privatifs et autres locaux

Murs séparatifs entre logements et circulations communes en béton banché (ou ponctuellement en cloison SAD)
Murs séparatifs entre logements et locaux divers (escaliers, hall,...) en béton banché ou en maçonnerie enduite selon plans

1.3. PLANCHERS

1.3.0. Plancher haut du sous-sol

Sans objet

1.3.1. Planchers sur étage courant

Dalle en béton armé ou précontraint épaisseur suivant calcul étude B.A.

1.3.2. Planchers sous terrasses

Dalle en béton armé ou précontraint épaisseur suivant calcul étude B.A.,

1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Dito 1.3.1.

1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés et ouverts

Dito 1.3.1.

1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1. Entre pièces principales

Cloisons séparatives de 5 cm d'épaisseur en plaques de plâtre à âme alvéolaire cartonnée type placopan ou similaire.

1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service

Dito pièces principales.

1.5. ESCALIERS

1.5.1. Escaliers d'étages

Escaliers en béton armé pour le bâtiment collectif.

1.5.2. Escaliers de secours

Sans objet

1.6. CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Sans objet

1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Système V.M.C. hygroréglable de type B avec extracteurs situé dans les combles du bâtiment collectif et bouches d'extraction hygroréglables dans chaque pièce humide des logements (cuisine, SDB, WC) pour l'ensemble des logements.

1.6.3. Conduits d'air frais

Grille d'entrée d'air avec bouches d'entrée d'air dans les menuiseries des pièces principales des logements.

1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie

Sans objet

1.6.5. Ventilation haute de chaufferie

Sans objet

1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales

Descentes pluviales extérieures en façades de l'immeuble en zinc ou en aluminium

1.7.2. Chutes d'eaux usées

Colonnes de récupération des eaux usées et des eaux vannes en PVC dans gaines techniques

1.7.3. Canalisations sous immeuble

Canalisations enterrée sous dalle portée

1.7.4. Branchements aux égouts

Raccordement sur réseau public ou privé par collecteurs (EU et EV) suivant directives techniques du concessionnaire.

Pour les eaux pluviales, rejet et/ou stockage suivant directives concessionnaires.

1.8. TOITURES

1.8.1. Charpente, couverture et accessoires

Couverture tuile selon plans

Châssis de désenfumage et d'accès toiture selon plan

Descentes eaux pluviales et boîtes à eau en zinc ou en alu

Panneaux photovoltaïques en toiture selon plan

1.8.2. Etanchéité et accessoires

Sans objet

1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et conduits divers

Souches de ventilation et conduits VMC en toiture selon plan.

1.8.4. Isolation de toiture

Laine de roche soufflée ou laine de verre déroulée en combles sur faux-plafond

Epaisseurs définies par l'étude thermique et conformes à la réglementation thermique

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. SOLS ET PLINTHES

2.1.1. Sols et plinthes des séjours

Carrelage 45 x 45 et plinthes assorties en grès émaillé collé sur chape flottante en ciment posée sur écran acoustique permettant d'obtenir l'isolation phonique réglementaire aux bruits d'impacts entre appartements

2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service (pièces humides)

Dito 2.1.1

2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements

Dito 2.1.1

2.1.4. Sols et plinthes des chambres

Sol flottant stratifié avec plinthes murales assorties en périphérie.

2.1.5. Sols des terrasses, balcons et loggias

Lames en bois posées sur plots

2.2. REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints)

2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service

Pas de faïence prévue en cuisine car livrée « fluides en attente » cf 2.9.1

Dans les salles de bains et salle d'eau : faïence 20*50, toute hauteur, collée sur les deux ou trois côtés de la baignoire ou de la douche selon configuration

2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces

Sans objet

2.3. PLAFONDS (sauf peintures)

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures

Faux-plafond en plaques de plâtre fixées sur ossature métallique CF1/2h pour les logements du dernier niveau sous comble

Plafonds des autres niveaux constitués par la sous-face des planchers en béton des niveaux supérieurs.

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans objet

2.3.3. Plafonds des loggias

Sans objet

2.3.4. Sous-face des balcons

Béton armé

2.4. MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales

Portes-fenêtres et fenêtres ouvrant à la française en PVC selon plans

Double vitrage isolant sur l'ensemble des menuiseries satisfaisant aux normes phoniques et thermiques.

2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service

Dito 2.4.1 selon plans

2.5. FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS

2.5.1. Pièces principales

Volets roulants en PVC avec coffre intérieur isolé en saillie

Mancœuvre électrique pour la porte fenêtre du séjour uniquement

2.5.2. Pièces de service

Sans objet

2.6. MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1. Huisseries et bâtis

Huisseries métalliques d'épaisseur adaptée à celle des parois.

2.6.2. Portes intérieures

Portes isoplanes à âme alvéolaire laquées blanche

Béquille double avec plaque en aluminium

Serrure à bec de cane avec clé pour chambres et à condamnation pour salles de bains, salles d'eau et WC

Butoir de protection dans le sol sauf si problème d'emplacement selon le cas

2.6.3. Impostes en menuiserie

Sans objet

2.6.4. Portes palières

Porte à âme pleine et isolante pare flamme, avec isolement phonique conforme à la réglementation acoustique.

Huisserie métallique à joint périphérique d'étanchéité à l'air et butoir de protection dans le sol.

Serrure de sûreté 3 points

2.6.5. Portes de placards

Façades coulissantes ou ouvrant à la française selon la largeur, à parement blanc et avec guidage haut et bas

Portes ouvrant à la française à parement blanc pour les placards dont la largeur est inférieure à 90 cm selon plan.

2.6.6. Aménagement des placards

Placards de largeur inférieure à 0.80m : une tablette chapelière et une tringle

Placards de largeur supérieure à 0.80m : une tablette chapelière et une séparation avec étagère d'un côté (1/3) et penderie de l'autre côté (2/3)

2.6.7. Moulures et habillages

Sans objet

2.6.8 Escaliers

Sans objet

2.7. SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1. Garde-corps et barres d'appui

Garde-corps métalliques thermolaqués avec remplissage en tôle perforée, selon plans
Garde-corps béton avec lisse métallique, selon plans

2.7.2. Grilles de protection des baies

Sans objet

2.7.3. Ouvrages divers

Sans objet

2.8. PEINTURES

2.8.1. Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. Sur menuiseries

Sans objet

2.8.1.2. Sur fermetures et protections

Sans objet

2.8.1.3. Sur serrurerie

Peinture glycérophtalique sur portes métalliques

2.8.1.4. Sur bois

Sans objet

2.8.1.5. Sur béton

Brossage, impression, ratissage et application de 2 couches de peinture acrylique pour balcons (sous-face, nez) et tous éléments extérieurs en béton restant apparents

2.8.2. Peintures intérieures

2.8.2.1. Sur menuiseries (plinthes, trappes, portes)

Brossage, rebouchage, ponçage et 2 couches de peinture acrylique.

2.8.2.2. Sur murs

Peinture lisse sur murs des pièces sèches et des pièces humides de couleur blanche.

2.8.2.3. Sur plafonds

Gouttelette grains fin sur support béton ou plaque de plâtre selon le cas

2.8.2.4. Sur canalisations visibles : tuyauteries et chutes

Nettoyage, dépoussiérage et 2 couches de peinture glycérophtalique.

2.8.3. Papiers peints sur murs

Sans objet

2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.)

Sans objet

2.9. EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1. Equipements ménagers de cuisine

Fluides en attente

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1. Distribution eau froide

Distribution de chaque appartement par canalisations en polyéthylène réticulé ou en cuivre encastré dans les planchers à partir d'un robinet d'arrêt situé en colonne montante dans les communs jusqu'à la vanne situé à l'intérieur du logement.

Manchette en attente du compteur posé par le syndic, ou compteur selon directives concessionnaire.

Distribution intérieure du logement par canalisations en polyéthylène réticulé encastré dans les planchers

2.9.2.2. Distribution d'eau chaude sanitaire

Distribution intérieure du logement par canalisations en polyéthylène réticulé ou cuivre encastré dans les planchers depuis le ballon d'eau chaude.

2.9.2.3. Distribution d'eau pour chauffage

Sans objet, émetteurs électriques selon étude thermique

2.9.2.4. Evacuations

Canalisations en tubes PVC

2.9.2.5. Distribution de gaz

Sans objet

2.9.2.6. Branchements en attente pour appareils électroménager.

Prise lave vaisselle dans la cuisine.

Prise lave-linge dans la cuisine, dans la SDB ou dans le cellier, selon plans

2.9.2.7. Appareils sanitaires - robinetterie - Selon plans :

Selon plans :

- Baignoire acier émaillé de dimensions 170 x 70, robinet mitigeur avec inverseur bain-douche, flexible et douchette.
- Douche selon plans
- Cuvettes WC en porcelaine, réservoir de chasse d'eau avec mécanisme silencieux et bouton-poussoir économiseur d'eau 3 / 6 litres. Abattant double
- Miroir de la largeur du meuble vasque avec réglette LED

2.9.2.8. Accessoires divers

Sans objet

2.9.3. Equipements électriques

2.9.3.1. Type d'installation

Ensemble de l'installation conforme à la norme NF C15100, à la norme NF C14100 et aux recommandations CONSUEL.

Canalisations encastrées dans les voiles et les planchers en béton et dans les cloisons de distribution.

2.9.3.2. Puissance à desservir

220 V – 6, 9 ou 12 kW suivant type appartement.

2.9.3.3. Equipement de chaque pièce

- Equipement minimal pièce par pièce :

Entrée :

- 1 tableau abonné encastré dans gaine technique (localisation selon plans)
- 1 point lumineux en simple allumage
- 1 PC 10 A+T

Cuisine :

- 1 terminal 32 A+T
- 1 PC 16A+T installées au-dessus du plan de travail
- 1 PC pour la hotte
- 1 PC pour le four micro-onde
- 1 interrupteur pour la VMC
- 1 ou 2 prises spécialisées pour lave-linge et/ou lave-vaisselle selon plans

Séjour :

- 1 point lumineux central
- 2 prises de courant 16A+T
- 1 prise RJ 45 pour la réception de la TV
- 1 conjoncteur téléphone RJ45

Chambres (par chambre) :

- 1 point lumineux central en simple allumage
- 3 prises de courant 10A+T dont une en hauteur à côté de l'interrupteur
- 1 conjoncteur téléphone RJ45
- 1 prise RJ45 supplémentaire dans la chambre principale

Salle de bains et salle d'eau :

- 1 alimentation pour bandeau lumineux
- 1 PC 10A+T

W. C. :

- 1 point lumineux
- 1 PC 10A+T

Dégagement :

- 1 point lumineux
- 1 PC 10A+T

Terrasse ou balcon :

- 1 point lumineux en applique
- 1 prise de courant étanche

2.9.3.4. Sonnerie de porte palière
Sans objet

2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations

2.9.4.1. Type d'installation

Chauffage électrique par panneaux rayonnants équipé d'un thermostat électronique.

2.9.4.2. Températures garanties

Suivant réglementation pour une température extérieure minimale de – 5°C

2.9.4.3. Radiateurs
Panneaux rayonnants électriques
Sèches serviettes électriques dans la salle de bain ou salle d'eau

2.9.4.4. Conduits de fumée
Sans objet

2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation et d'air frais
Voir 1.6.2. et 1.6.3.

2.9.5. Equipement de télécommunications

2.9.5.1. Commande d'ouverture de la porte du sas d'entrée de l'immeuble.
Système interphone avec platine à défilement au niveau du hall relié au logement

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1. CAVES, CELLIERS, GRENIERS

Sans objet

3.2. PARKINGS SOUS-SOL

3.2.1. Murs

Sans objet

3.2.2. Plafonds

Sans objet

3.2.3. Sols

Sans objet

3.2.4. Portes

Sans objet

3.2.5. Ventilation naturelle

Sans objet

3.2.6. Equipement électrique

Sans objet

3.3. PARKINGS EXTERIEURS

- 1 Parking PMR commun

- 12 Parkings privatif

3.4. JARDINS A USAGE PRIVATIF DES LOGEMENTS AU REZ-DE-CHAUSSEE

Sans objet

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'OPERATION

4.1. HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

4.1.1. Sols

Carrelage grès cérame avec plinthes assorties, posé sur chape flottante en béton et isolant phonique, selon choix architectural

4.1.2. Parois

Revêtement mural textile collé ou peinture selon choix architectural

4.1.3. Plafonds

Faux-plafond acoustique selon localisation
Peinture lisse selon localisation

4.1.4 Eléments de décoration

Miroir

4.1.5 Portes d'accès d'immeuble, système de fermeture et appel des occupants

Portes du sas et du hall d'entrée principal en aluminium laqué
Fermeture, par ventouses électromagnétiques, commandée par interphone et badge pour la porte du sas ou du hall principal

4.1.6 Boîte à lettres

Ensemble de boîtes à lettres en batterie, simple face avec plaque et serrure de sécurité à l'entrée de la résidence, en extérieur.

4.1.7. Tableau d'affichage

1 tableau sur clé dédié au syndic

4.1.8. Chauffage

Sans objet

4.1.9. Equipement électrique

Eclairage par spots, hublots ou appliques murales décoratives commandés par détecteur de présence selon décoration de l'Architecte et respect de la norme handicapés

4.2. CIRCULATION REZ-DE-CHAUSSEE ET COULOIRS D'ETAGE**4.2.1. Sols**

Carrelage grès cérame avec plinthes assorties, posé collé sur chape flottante en ciment et isolant phonique, selon choix architectural

4.2.2. Murs

Revêtement mural textile collé ou peinture selon choix architectural

4.2.3. Plafonds

Faux-plafond acoustique selon plan
Gouttelettes, faux-plafond en plaque de plâtre ou plafond béton

4.2.4. Eléments de décoration

Sans objet

4.2.5. Chauffage

Sans objet

4.2.6. Portes

Portes palières en bois peintes

4.2.7. Equipement électrique par niveau

Eclairage par spots, hublots ou appliques murales décoratives commandés par détecteur de présence selon décoration de l'Architecte et respect de la norme handicapés

4.3. CIRCULATIONS DU SOUS-SOL**4.3.1. Sols**

Sans objet

4.3.2. Murs

Sans objet

4.3.3. Plafonds

Sans objet.

4.3.4. Portes d'accès

Sans objet

4.3.5 Rampe d'accès pour véhicules

Sans objet

4.3.6 Equipement électrique

Sans objet

4.4. CAGES D'ESCALIERS

4.4.1. Sols des paliers

Carrelage

4.4.2. Murs

Revêtement mural textile collé ou peinture selon choix architectural

4.4.3. Plafonds

Gouttelette

4.4.4. Escaliers (marches, contremarches)

Dito 4.4.1

4.4.5. Chauffage, ventilation

Chauffage : sans objet

Désenfumage par lanterneau

4.4.6. Eclairage

Dito 4.2.7

4.5. LOCAUX COMMUNS ET TECHNIQUES

4.5.1. Locaux ordures ménagères

Local ordures ménagères situé à proximité de l'entrée de la résidence

Sols et murs en béton brut, siphon de sol

Robinet d'alimentation en eau froide

Eclairage par fluo étanche ou hublot sur détection de présence

4.5.2. Local machinerie ascenseur

Sans objet

4.5.3. Local ventilation mécanique

Sans objet

4.5.4. Local transformateur EDF

Selon directives concessionnaires

4.5.5. Local vélos

Aire vélo extérieure

Râtelier à vélos compris

4.5.6. Local entretien

Sans objet

4.5.7. Boîtes aux lettres

Voir 4.1.6.

4.5.8. Chaufferie

Sans objet

4.5.9. Conciergerie

Sans objet

5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE**5.1. ASCENSEURS**

Sans objet, pas d'ascenseur sur le projet

5.2. CHAUFFAGE – EAU CHAUDE

Sans objet

5.3. TELECOMMUNICATIONS**5.3.1. Téléphone**

Installation complète dans gaine technique palière depuis le raccordement sur le réseau public jusqu'aux gaines techniques à l'intérieur des logements (fibre optique)

5.3.2. Antennes TV et radio

Installation collective à l'ensemble de la Copropriété comprenant :

- une antenne hertzienne permettant la réception des chaînes TNT.

5.4. AIRE DE PRESENTATION DES ORDURES MENAGERES

Aire commune avec le lotissement accessible depuis l'extérieur de la résidence

5.5. VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Suivant réglementation.

5.6. ALIMENTATION EAU**5.6.1. Comptages généraux**

Niche compteurs d'eau en limite de propriété, selon directives du service concessionnaire.

1 compteur général

5.6.2. Colonnes montantes

Dans gaines techniques palières à l'intérieur du bâtiment

5.6.3. Branchements particuliers

Robinet d'arrêt pour chaque appartement

Manchettes en gaine technique palière ou compteur selon directives concessionnaire

5.6.4. Comptage arrosage

Au départ du réseau d'arrosage, manchette pour sous-comptage éventuel.

5.7. ALIMENTATION EN GAZ**5.7.1. Comptages généraux**

Sans objet

5.7.2. Colonnes montantes

Sans objet

5.7.3. Branchements particuliers

Sans objet

5.8. ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.8.1. Comptage des services généraux

Dans gaines services généraux.

5.8.2. Colonnes montantes

Dans gaines techniques palières à l'intérieur du bâtiment.

5.8.3. Branchements et comptages particuliers

Comptages individuels dans chaque logement, selon directives EDF.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1. VOIRIE ET PARKINGS

6.1.1. Voirie d'accès

Parkings extérieurs avec finition en enrobé noir

6.1.2. Trottoirs

Sans objet

6.1.3. Parking visiteur

Une place PMR

6.2. CIRCULATION DES PIETONS

Accès au hall d'entrée du bâtiment par un cheminement en béton balayé

6.3. ESPACES VERTS DES PARTIES COMMUNES

6.3.1. Plantations d'arbustes, fleurs, massifs

Plantation d'arbres et de haies selon choix de l'Architecte

6.3.2. Engazonnement ou écorce de pain

Engazonnement sur toutes surfaces non couvertes par voirie, parking, piétonnier, bâtiment ou tout autre ouvrage selon choix architecte.

6.3.3. Arrosage

Système automatique programmable par goutte à goutte pour les haies, arbres et arbustes, massif planté

3.4. Talus- Enrochements

Sans objet

6.4. ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.4.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble

Eclairage extérieur de l'entrée de la résidence et de l'immeuble par bornes basses, mâts ou hublots

6.4.2. Eclairage des voiries, parkings et chemins piétonniers

Eclairage du piétonnier par bornes basses, mâts ou hublots

6.5. RESEAUX DIVERS

6.5.1. Eau

Raccordement au réseau public par compteur général situé à l'entrée de la résidence selon directives du service concessionnaire.

6.5.2. Gaz

Sans objet

6.5.3. Electricité

Alimentation depuis le réseau public ERDF par canalisations enterrée ou aérien selon choix concessionnaire.

6.5.4. Poste incendie

Sans objet

6.5.5. Egouts et évacuations des eaux pluviales

Branchements sur le réseau public par canalisations enterrées selon directives du service concessionnaire.

6.5.6. Télécommunications

Raccordement effectué par concessionnaire sur le réseau public.

6.6. CLOTURES**6.6.1. Sur parcelles voisines**

Clôtures existantes conservées ou modifiées selon accord voisinage

6.6.2. Sur rues

Sans objet

6.6.3. Barrière d'entrée

Sans objet

6.6.4. Portillons piétons

Sans objet

NOTA

Les marques ou natures des matériaux indiquées au présent descriptif et aux plans sont à considérer comme précisant la qualité des prestations. Elles pourraient être remplacées au choix du Maître d'Ouvrage par des fournitures similaires ou de qualité équivalente.